

les directeurs et les rédacteurs de chacun de ces journaux à leur avantage mutuel ;

3° Que la Société du Parler français au Canada publie une édition populaire de son *Bulletin* à l'usage des enfants des écoles primaires.

SOUS-SECTION C.

I

Considérant que, pour le maintien de la langue française au Canada, il serait avantageux que la classe agricole de notre pays connût les termes français qui se rapportent plus spécialement aux travaux des champs et aux produits du sol, et qui trop souvent manquent au vocabulaire de nos paysans ;

Le Premier Congrès de la Langue française au Canada émet le vœu :

1° Qu'il soit préparé, quand il sera possible, des études de terminologie de l'art agricole ; que ces études soient publiées dans le *Bulletin du Parler français au Canada* ; qu'il en soit fait des tirages à part, et que ces feuilles puissent être distribuées dans nos campagnes par l'entremise des secrétaires des cercles agricoles, des sociétés d'agriculture, d'horticulture, d'apiculture, d'industrie laitière ;

2° Qu'il soit fait, de ces études, des tableaux muraux, destinés à être exposés dans les écoles et expliqués aux élèves.

II

Considérant que, dans le domaine des sciences naturelles, le vocabulaire tant des classes instruites que des classes populaires, chez nous, accuse une insuffisance regrettable ;

Considérant que, pour introduire dans la langue usuelle les termes qui doivent, en français correct, désigner les objets de la nature, il faut compter surtout sur l'école à tous ses degrés, et, par conséquent, sur le professeur, l'instituteur et l'institutrice ;

Le Premier Congrès de la Langue française au Canada émet le vœu :

1° Que, dans les écoles de préparation à l'enseignement, les futurs professeurs, instituteurs et institutrices puissent acquérir, en